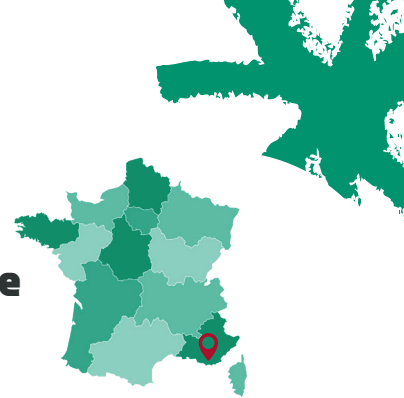




# Sainte-Baume

“ **Accompagner des PAT existants sur le territoire du Parc pour renforcer le lien entre agriculteurs et consommateurs** ”



© L. Haourau

## CARACTÉRISTIQUES

- Date de création du PNR : 2017
- Superficie du PNR : 81 000 hectares
- Nombre de communes : 26
- Population : 58 500
- Départements concernés : Var et Bouches-du-Rhône
- Type de territoire : montagne



## ➤ INTRODUCTION

Le Parc Sainte-Baume porte un volet Alimentation au sein de sa charte, au travers de la mesure 18 : « Développer un projet alimentaire territorial en favorisant les circuits courts et l'agriculture de proximité ». Deux projets PAT non portés par le Parc sont en démarrage sur le territoire, dont le premier porté par la Communauté d'agglomération de la Provence-Verte et le deuxième porté par la métropole Aix-Marseille Provence. Néanmoins, il n'est pas prévu à l'heure actuelle que le Parc porte lui-même un PAT à l'échelle de son périmètre. En effet, le territoire de la Communauté d'agglomération de la Provence Verte couvre 14 des 26 communes du Parc et celui de la Métropole 5 autres communes. Vu que la plupart des communes du Parc sont déjà impliquées dans un projet PAT, le Parc se positionne plutôt dans l'accompagnement des PAT existants. Dans le cadre du lancement du PAT Aix-Marseille Provence, le Parc de la Sainte-Baume a notamment participé à des groupes de travail et au processus de concertation.

A proximité de la mer Méditerranée et des Alpes, le Parc de la Sainte-Baume profite d'une triple influence bioclimatique et biologique (méditerranéenne, steppique et montagnarde) qui est propice à une grande diversité agricole. Sur les 81 000 hectares du Parc, 7 010 hectares sont dédiés

à la production agricole, soit 12 % du territoire, auxquels il faut ajouter les espaces naturels et forestiers pâturés par des troupeaux ovins, caprins et dans une moindre mesure bovins. On y trouve une importante dominante viticole ainsi que des exploitations mixtes, de l'élevage, du pastoralisme, de l'apiculture, du maraîchage, de l'oléiculture, des céréales, des plantes à parfum aromatiques et médicinales, etc.

### Les attentes vis-à-vis des PAT :

- ➔ Recréer du lien entre agriculteurs et consommateurs
- ➔ Renforcer la proximité entre bassin de production et bassin de consommation (réduction de l'empreinte carbone)
- ➔ Sensibiliser les consommateurs sur les modes de production agricole, le gaspillage alimentaire et sur des pratiques responsables
- ➔ Redonner du sens à l'alimentation
- ➔ Renforcer le tissu économique et social local

## ➤ ACTIONS

Depuis sa création en 2017, le Parc de la Sainte-Baume travaille principalement sur l'accompagnement des producteurs vers des pratiques agricoles favorables à la biodiversité, ainsi



que sur des actions visant à rétablir le lien entre agriculteurs et consommateurs sur le territoire, notamment grâce aux circuits courts.

**Agriculture et biodiversité :**

- Projet en cours pour sensibiliser et accompagner les producteurs vers la mise en place de pratiques favorables à la biodiversité fonctionnelle, c'est-à-dire utile aux cultures. Sa première étape s'est lancée en 2018, avec la réalisation de journées d'observations naturalistes et l'organisation de cinq journées d'échanges chez des exploitants volontaires du Parc en viticulture, oléiculture, maraîchage et céréales. En 2019, le Parc a choisi de s'appuyer sur ses partenaires techniques pour accompagner une quinzaine d'exploitations vers des pratiques favorables à la biodiversité fonctionnelle, à travers la mise en place et le suivi d'essais sur leurs parcelles.

- Atlas de la biodiversité communale : le Parc a démarré la mise en place d'Atlas de biodiversité sur deux communes du territoire ayant pour objectifs d'améliorer les connaissances des trames écologiques sur un foyer biologique majeur, mais également de cartographier les enjeux liés à la biodiversité agricole.

Lien producteurs-consommateurs : actions de sensibilisation du grand public sur les pratiques agricoles et dans les jardins favorables à la biodiversité ; actions de sensibilisation sur le lien mode d'alimentation et lien avec l'agriculture de proximité, etc. (cf. Rendez-vous du PNR)

- Guide des producteurs en vente directe

du Parc édité en 2018 : 134 exploitations ont été recensées dans un catalogue qui permet d'informer les consommateurs sur les possibilités de vente directe par les producteurs sur le territoire ;

- Inauguration du Parc : organisation d'un marché de producteurs ;

- Marque Valeurs Parc : Mise en place de la marque Valeurs Parc pour les filières « miel et produits de la ruche » et « produits issus de l'élevage d'herbivores » : 3 agriculteurs marqués en 2019.

⦿ **ACTEURS**

Initialement mis en place pendant la phase de concertation pour la création de la charte du Parc, le Conseil de Parc réunit aujourd'hui un total de 450 personnes, dont des habitants et des producteurs. De plus, le travail de sa Commission agriculture, qui se réunit environ trois fois par an, débouche sur des actions concrètes, comme la mise en place du Guide des producteurs en vente directe.

⦿ **ANALYSE**

⦿ **Point(s) fort(s) :**

- Alors que le Parc de la Sainte-Baume en est encore à ses débuts, il compte déjà un organe de mise en relation et de concertation des acteurs sur le territoire avec la commission Agriculture du Conseil de Parc
- L'alimentation est déjà intégrée dans les actions du Parc, notamment à travers un travail sur les circuits courts

⦿ **A l'avenir :**

Le Parc souhaite :

- Accompagner les PAT sur le territoire
- Intégrer les communes qui ne font pas partie des PAT existants dans l'action du Parc
- Diversifier les actions liées à l'alimentation sur le territoire

▶ **PETIT PLUS**

En complément d'une dominante viticole, le territoire du Parc de la Sainte-Baume abrite une agriculture très diversifiée avec la présence de nombreuses productions, dont certaines bénéficiant de signes de qualité (AOP et IGP), et des cultures locales comme la prune de Brignoles, la figue de Solliès ou le pois chiche de Rougiers, qui participent à l'identité culturelle du territoire et représentent un potentiel intéressant pour un projet alimentaire territorial. Au-delà des aspects économiques et nourriciers, cette agriculture contribue également à la qualité exceptionnelle des paysages et à la protection vis-à-vis des incendies en maintenant les milieux ouverts.